EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

Algérie

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

TABLE OF CONTENTS

TABLE OF CONTENTO	
Rédaction du rapport et personne de référence	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	6
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	15
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?	19
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?	33
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?	
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle chan	
au fil du temps?	_
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?	
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?	
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?	
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestic	
durable des forêts ?	56
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques	
forestières?	58
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?	• •
	59
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?	
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?	
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniale	
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?	67
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?	
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?	
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?	
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?	
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?	
4 1. SACIEGO CONTENO DOLODOCULVOS A AVOITE AO IA SADOLIGIO IOLOGIOLO:	1 3

Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
Noual Mohamed Seghir	Directeur Général des ForêtsChemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger	noualms@hotmail.com	N/A
Yettou Abdelkader	Directeur de la Gestion du Patrimoine ForestierChemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger	yettouk@yahoo.fr	N/A
Azzi Assia	Ingénieur ForestierDirection Générale des ForêtsChemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger	azziassia@yahoo.fr	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Introduction

S'il vous plait placez un texte d'introduction sur le contenu de ce rapport

Les rapports nationaux de FRA 2000 et 2005 ont été réalisés sur la base des données de l'inventaire forestier national de 1984 et de l'enquête effectuée par Ikarmoud en 2000. Les données du deuxième inventaire forestier national, réalisé en 2003, n'ont pu être utilisées dans le cadre de l'établissement du rapport national de FRA 2005 dans la mesure où elles n'ont été validées qu'en 2008. Par conséquence on parle de l'IFN 2008 en faisant référence à l'IFN 2003. Il est à noter que l'inventaire forestier national de 2008 ne comporte pas de données sur l'estimation des volumes de bois sur pied et qu'à ce titre ces données continueront à être extrapolées à partir des données de l'inventaire forestier national de 1984. Les statistiques de l'IFN ont été réalisées en deux étapes. La première a consisté en l'interprétation des images satellitaires de 2001. Les premiers résultats ont été communiqués en 2003 antérieurement au déroulement de l'opération d'inventaire au sol. Compte tenu des conditions d'intervention au sol, l'inventaire proprement dit a été remplacé par une vérification de terrain basée sur une enquête qualitative. Les premières enquêtes ont été menées en Août 2006 et se sont achevées en Mai 2007. La base de données de l'occupation du sol a été confrontée aux réalités du terrain et corrigée par l'intermédiaire des images google-earth ainsi que par les données et connaissances des conservations des forêts de chaque Wilaya. Au demeurant, ce sont les données de l'année 2006 qui sont considérées comme données référentielles pour le rapport national de FRA 2010.

étude de bureau?

Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement

étude de bureau?	no

1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
dont dotées de couvert d'arbres (sous-catégorie)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
dont boisement (sous-catégorie)	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
dont expansion naturelle de la forêt (sous- catégorie)	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré audessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
dont par l'intervention humaine (sous-catégorie)	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
dont reboisement artificiel (sous-catégorie)	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
--	--------------------------------------	-------------	----------	---------------------------------

1	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction Générale des forets. - Premier Inventaire Forestier Natinal 1984- Deuxième Inventaire Forestier National 2008	Forêt, Autres terres boisées, Autres terres	1984 2003 2008	Il s'agit de sources de référence fiables : le premier IFN a été réalisé par un Bureau d'Etudes National spécialisé en foresterie (bureau national d'études forestières) et le second IFN a aussi été réalisé par un bureau d'études spécialisé (le bureau national des études de développement rural). L'IFN 2003 a été revu et validé en 2008.
2	Ministère de l'Agriculture et du Développement RuralDirection Générale des Forets: plan national de reboisement (PNR)	Ha de Reboisement	2008	Les données sont extraites à partir des bilans annuels de la Direction Générale des Forets et des bilans annuels des plantations de la direction technique en charge des reboisements. Le Conseil du Gouvernement a adopté en 1999 le Plan National de Reboisement. les objectifs de ce plan sont de reboiser une superficie de 1 245 000 ha sur une durée de 20 ans.
3	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction Générale des forets. - Premier Inventaire Forestier Natinal 1984 - Deuxième Inventaire Forestier National 2003	Forêt, Autres terres boisées, Autres terres	1984 2003	Il s'agit de sources de référence fiables : le premier IFN a été réalisé par un Bureau d'Etudes National spécialisé en foresterie (bureau national d'études forestières) et le second IFN a aussi été réalisé par un bureau d'études spécialisé (le bureau national des études de développement rural).
4	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Direction Générale des Forets: plan national de reboisement (PNR)	Ha de Reboisement	2008	Les données sont extraites à partir des bilans annuels de la Direction Générale des Forets et des bilans annuels des plantations de la direction technique en charge des reboisements. Le Conseil du Gouvernement a adopté en 1999 le Plan National de Reboisement. les objectifs de ce plan sont de reboiser une superficie de 1 245 000 ha sur une durée de 20 ans.

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

Forêts claires	Le même système de classification de la FAO a été adopté. Il s'agit de forêt de couvert supérieur à 10% et inférieur à 40%
Forêts denses	Le même système de classification de la FAO a été adopté. Il s'agit de forêt de couvert supérieur à 40%.
Maquis	Toute végétation ligneuse ne dépassant pas 7 mètres de hauteur (arbustes, arbrisseaux, broussailles)
Reboisements	Plantations forestières
Vides	Vides labourables et terrains de parcours
N/A	Source : Ikermoud M. 2000
Reboisement	Plantation de terrains nus ou couverts de formations forestières issues de la dégradation des forêts: maquis, broussailles

1.2.3 Données de base

Les données de base pour le reboisement sont celles qui sont extraites des bilans annuels de plantation de la Direction Générale des Forets.

1.3.1

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1 Ajustement

Le calibrage n'a pas été nécessaire vu que le document de référence n'indique pas la superficie totale du pays. La superficie mentionnée dans l'inventaire forestier national 2003, concerne uniquement les terres inventoriées et non la superficie totale du territoire national. La différence de superficie a donc été intégralement prise en compte dans la catégorie Autres terres ainsi que souligné pour le reclassement.

	Superficie (ha)		
	1984	2003	2008
Superficie totale IFN	3 645 000	24 590 353	24 590 353
Superficie totale FAOSTAT	238 174 000	238 174 000	238 174 000
Différence	234 529 000	213 583 647	213 583 647

1.3.2 Estimation et prévision

Les données pour l'année 1990 ont été calculées par interpolation linéaire à partir des statistiques rapportées dans les inventaires de 1984 et 2003. Par contre les données pour 2005 et 2010 ont été calculées par extrapolation linéaire des inventaires de 1984 et 2003.

Ainsi, les données pour les années 1990, 2000 et 2005 du rapport national de FRA 2005 sont totalement modifiées.

Les calculs ayant servis à effectuer la prévision et l'estimation ont été exécutés après le reclassement afin de réduire le nombre de passages à faire.

<u>Note complémentaire</u>: Il est à rappeler que les données de l'inventaire dit de 2003, ont été consolidées en 2006 (voir dernier chapitre de l'introduction). Par conséquent, l'année de référence considérée pour le calcul des évaluations est l'année 2006 et non 2003 sauf pour 2010 et 2015 pour lesquelles la référence est la mise à jour de 2008.

Exemple pour la catégorie Forêt:

Superficie 1984: 1 719 000 ha

Superficie 2006: 1 527 072 ha

Superficie 2008: 1 902 818 ha

Différence de superficie 1984-2006: 191 928

Ecart temporel: 2006 - 1984 = 22 ans

Différence/ an: 191 928: 22 = 8 724

Valeur pour 1990: (Valeur 1984: 1719 000) – (Différence/an: 8724 x Différence période de temps: (1990-1984) 6 ans = **1719 000** - (8724 x 6 = **52 344**) = **1 666 656 ha.**

Les valeurs de 1990, 2000, 2005 ont toutes été évaluées selon cette méthode, d'où la légère différence relevée pour ces périodes.

Les valeurs de 2010 et 2015 ont été évaluées selon la même méthode mais sur la base de l'écart entre 1984-2008.

1.3.3 Reclassement

Reclassement selon les définitions de FRA.

Classe nationale	% Définition FRA		
	Forêt	Autres terres boisées	Autres terres
Forêts denses	100		
Forêts claires	100		
Maquis		100	
Reboisements	100		
Autres			100

Classe FRA	1984	2006
	Area (ha)	Area (ha)
Forêts	1 719 000	1 527 072
Autres terres boisées	1 876 000	2 560 241
Autres terres	50 000	20 583 040
Total	3 645 000	24 590 353

Après avoir effectué le calibrage, la superficie des terres non considérée par les inventaires de 1984 et 2003 (la superficie totale du territoire national est de 238 174 000 ha a donc été comptabilisée dans la catégorie des Autres terres:

Classe FRA	1984	2006	2008
	superficie (ha)	superficie (ha)	Superficie (ha)

Forêts	1 719 000	1 527 072	1 902 818
Autres terres boisées	1 876 000	2 560 241	2 413 090
Autres terres	234 579 000	234 166 687	233 858 092
Total	238 174 000	238 174 000	238 174 000

Suite à l'estimation et la prévision, nous aurons les résultats suivants:

Classe FRA	1990	2000	2005	2010	2015
	superficie (ha)	Superficie (ha)	superficie (ha)	superficie (ha)	superficie (ha)
Forêts	1 666 656	1 579 416	1 535 796	1 918 136	1 956 432
Autres terres boisées	2 062 612	2 373 632	2 529 139	2 457 848	2 569 741
Autres terres	234 444 732	234 220 952	234 109 065	233 997 176	233 647 827
Total	238 174 000	238 174 000	238 174 000	238 174 000	238 174 000

1.4 Données

Tableau 1a

	Categories		Area (000 hectares)				
			2000	2005	2010	2015	
CFRQ	Forêt	1667	1579	1536	1918	1956	
CFRQ	Autres terres boisées	2063	2374	2529	2457	2569	
CFRQ	Autres terres	234444	234221	234109	233799	233649	
CFRQ	dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
CFRQ	Eaux intérieures	0	0	0	0	0	
	TOTAL	238174.00	238174.00	238174.00	238174.00	238174.00	

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015		Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an)1		dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)			ites		
		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
CFRQ	Expansion de la forêt	13.4	0	18.8	28	1.5	3.4	4.3	N/A
CFRQ	dont boisement	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	dont expansion naturelle de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Déforestation	11.6	18	11	18	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	dont due à l'intervention humaine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Reboisement	25	14.4	29.8	46	1.5	3.4	4.3	N/A
CFRQ	dont reboisement artificiel	1.5	6.5	8.5	N/A	1.5	3.4	4.3	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 3	Tier 2
Autres terres boisées (ATB)	Tier 2	Tier 1
Expansion de la forêt	Tier 1	Tier 1
Déforestation	Tier 3	Tier 2
Reboisement	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
 Forêt Autres terres boisées Afforestation Reboisement Expansion de la forêt Déforestation 	Niveau 3 : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à ≤ 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à >10 ans) Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	La différence entre les données des évaluations de FRA 2005 et FRA 2010, est, à l'évidence, liée aux sources d'information utilisées dans les deux cas. En effet, l'évaluation de 2005 s'est basée sur les données de l'inventaire de 1983 et l'évaluation d'expert réalisée par Ikermoud en 2000 et l'évaluation de 2010 utilise les données des inventaires de 1983 et de 2003 et les enquêtes au sol en 1984 et 2006. Pour les données de 2015 la référence est l'IFN révisé en 2008.	Les données des inventaires de 1984 et 2003 relèvent une tendance à la baisse de la forêt. La mise en œuvre effective à partir de 2003 du Plan National de Reboisement dont l'objectif global est de 1 245 000 ha et dont la cadence annuelle des réalisations est de 60 000 ha, commence à inverser cette tendance. Nous considérons qu'au moins 30 000 ha de reboisement peuvent être additionnés à la superficie des forêts
Autres terres boisées (ATB)	Ont été inclus dans cette catégorie toutes les formations de maquis.	La réalisation des reboisements susmentionnés en grande partie sur des terrains occupés par les maquis, contribuera nécessairement à infléchir la propension de cette formation au profit de la superficie forestière. D'où la diminution de la superficie du maquis dans la projection de 2015.
Autres terres	Il s'agit de toutes les terres autres que les forêts et autres terres boisées qui ont été pris en considération par l'inventaire forestier national de 2003. Elles concernent notamment les steppes, les terrains de culture, les terrains arboricoles, les terrains vides, les plans d'eau, etc	N/A
Autres terres dotées de couvert d'arbres	N/A	N/A
Eaux intérieures	N/A	N/A
Expansion de la forêt	N/A	L'expansion naturelle des forêts est compromise par les incendies de forêts et par le pacage.
Déforestation	La déforestation est essentiellement causée par les incendies de forêts. Les données indiquées sont les superficies moyennes parcourues par les feux pour les périodes indiquées.	N/A

Reboisement	N/A	Depuis le lancement du plan national de
		reboisement, les volumes des réalisations
		augmentent régulièrement. Le bilan des
		reboisements des années 2007 et 2008
		enregistre un volume de 142 000 ha de
		reboisement.

Autres commentaires généraux au tableau

Les données sont estimées à partir des inventaires de 1983 et 2003, les enquêtes au sol en 2006 et la révision de 2008.

2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition	
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.	
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.	
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).	
Catégorie	Définition	
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.	
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.	
dont d'espèces introduites (sous- catégorie)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.	
dont naturalisée (sous- catégorie)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.	
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.	
dont d'espèces introduites (sous- catégorie)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.	
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.	
dont plantées (sous-catégorie)	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.	

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	DGF : Estimation d'experts	Forêts naturellesReboisements	2008	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A

4	N/A	N/A	N/A	N/A

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt naturelle	Forêt constituée d'espèces autochtones installées naturellement.
Reboisement	Forêt issue de plantation d'espèces autochtones ou introduites.
N/A	N/A
N/A	N/A

N/A	N/A
2.2.3 Données de base	
2.3 Analyse et traitement des données nationales	
2.3.1 Ajustement	
2.3.2 Estimation et prévision	
2.3.3 Reclassement	

2.4 Données

Tableau 2a

	Code on the EDA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
	Catégories de FRA 2015	1990	2000	2005	2010	2015
CFRQ	Forêt primaire	0	0	0	0	0
CFRQ	Autre forêt naturellement régénérée	1334	1234	1166	1420	1400
CFRQ	dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	dont naturalisée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Forêt plantée	333	345	370	498	556
CFRQ	dont d'espèces introduites	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		1667.00	1579.00	1536.00	1918.00	1956.00

Tableau 2b

	Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)							
1990-2000 2000-2010				2010-2015				
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres
0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
Categories de FRA 2015	1990	2000	2005	2010	2015
Mangroves (Forêt et ATB)	0	0	0	0	0
dont plantées	0	0	0	0	0

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 2	Tier 2
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 2	Tier 2
Forêt plantée	Tier 1	Tier 1
Mangroves	Tier 2	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	Niveau 3 :Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire	N/A	N/A
Autres forêts naturellement régénérées	Les forêts naturellement régénérées sont issues des forêts primaires modifiées par l'intervention humaine. Elles sont constituées essentiellement de chêne liège, de chêne zeen et de pin maritime, de pin d'Alep, chêne vert et Cèdre de l'atlas.	N/A
Forêt plantée	Les forêts plantées sont issues des reboisements réalisés essentiellement en pin d'Alep, pin maritime et eucalyptus.	N/A
Mangroves	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau	
N/A	

3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou audessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires
sources d'information			supplémentaires

1	Inventaires forestiers nationaux de 1984 et 2003.	Matériel sur pied	N/A	10 et sur écorce" /> L'inventaire forestier national 2003, actuellement en cours n'a pas encore livré les données sur l'estimation du matériel sur pied. Les données sur les volumes sont extrapolées à partir de l'inventaire de 1984 qui reste une source secondaire. Les volumes sont mesurés à un DHH minimal >10 et sur écorce
2	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction Générale des forets.IFNs de 1984 et 2003	Composition du matériel sur pied	1984	Les volumes sur pied à l'hectare sont tirés de l'inventaire forestier national de 1984 et les superficies forestières occupées par chaque espèce sont celles de l'inventaire forestier national de 2003.
3	FAO Directives : lignes directrices des rapports nationaux pour FRA 2010. Evaluation d'experts	Biomasse au dessus du sol et biomasse souterraine.	2006 2008	L'estimation de la biomasse a été réalisée sur la base des données des directives de Fra 2010 pour la catégorie foret et à partir des évaluations d'experts pour les ATB.
4	N/A	N/A	N/A	N/A

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Matériel sur pied	Il s'agit du volume sur pied du bois sur écorce des arbres vivants quelque soit le diamètre à hauteur d'homme. Le bois concerne plus particulièrement la tige et les branches d'un diamètre supérieur à 10 cm
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

3.2.3 Données de base

Les données sont celles des inventaires forestiers nationaux de 1984 et 2003.

Les données sont celles des inventaires forestiers nationaux de 1984, 2003 et la révision de 2008.

Données IFN 1984

	Superficie	Volume	Volume total
	(ha)	(m3/ha)	(m3)
Chêne Zeen- Afarés (Quercus faginea- Quercus afares)	48 000	18,6	892 800
Cèdre (Cedrus spp)	16 000	44,2	707 200
Chêne vert (Quercus rotundifolia)	108 000	41	4 428 000
Pin d'Alep (Pinus halepensis)	881 300	45	39 658 500
Pin Maritime (Pinus pinaster)	31 400	70	2 198 000
Eucalyptus (Eucalyptus spp)	43 000	55,7	2 395 100
(A) Superficie totale	1 127 700		
(B) Volume total			50 279 600
(C) Volume moyen total (A)/(B)	44,58		

Les superficies forestières occupées par espèce, inventoriées en 2006 :

Espèces inventoriées	Superficie 2006 (ha)
Chêne Zeen- Afarés (Quercus faginea- Quercus afares)	45 753
Cèdre (Cedrus spp)	27 980
Chêne vert (Quercus rotundifolia)	143 047
Pin d'Alep (Pinus halepensis)	1 073 723
Pin Maritime (Pinus pinaster)	20 430
Eucalyptus (Eucalyptus spp)	32 303
Superficie totale inventoriée	1 343 236

Les volumes moyens par ha déterminés par l'IFN de 1984, ont été utilisés pour le calcul des volumes.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3.1 Ajustement

3.3.2 Estimation et prévision

En l'absence de données spécifiques, le volume moyen par hectare (44,58 m3/ha) peut être appliqué à la superficie totale de forêt résultant dans T1. Il faut toutefois prendre en compte que le volume moyen par hectare fait référence à des espèces caractérisées par une productivité élevée en termes de volume ligneux et que rapporter le volume moyen à la superficie total de forêt peut porter à une surestimation du volume forestier total.

Volume estimé	1990	2000	2005	2010	2015
Matériel sur pied	74 299 524	70 410 365	68 465 786	85 504 440	87 198 480

Espèce	1990		2000		2005		2010		2015	2015		
	Superficie (ha)	Volume total (m3)										
Pin d'Alep (Pinus halepensis	933 782	42 020 190	1 021 252	45 956 340	1 064 976	47 924	1 181 636	53 173 609	1 239 393	55 772 668		
Eucalyptus (Eucalyptus spp)	084	2 232 679	35 224	1 961 977	32 789	1 826 347	28 218	1 571 738	25 375	1 413 399		

Chêne Zeen- Afarés (Quercus faginea- Quercus afares)	47 388	881 417	46 368	862 445	45 855	852 903	43 582	810 628	42 733	794 826
Cèdre (Cedrus spp)	19 270	851 734	24 720	1 092 624	27 435	1 212 627	34 318	1 516 859	37 841	1 672 563
Chêne vert (Quercus rotundi- folia)	117 558	4 819 878	133 488	5 473 008	141 454	5 799 614	149 419	6 126 179	102 547	4 204 427
Pin Maritime (Pinus pinaster)	28 406	1 988 420	23 416	1 639 120	20 929	1 465 030	28 248	1 977 325	27 641	1 934 888
Total inventorié	1 186 488	88 486 784	1 284 468	92 238 924	1 333 438	94 107 337	1 465 420	65 176 338	1 475 529	65 792 771
Total T1	1 666 656	74 299 524	1 579 416	70 410 365	1 535 796	68 465 786	1 918 000	85 504 440	1 956 000	87 198 480
Différence (autres)	480 168	38 962 400	294 948	28 539 018	202 358	23 334 983	109 748	18 123 292	480 471	83 782 549

En considérant que le volume moyen à l'hectare par espèce n'a pas significativement évolué par rapport aux données de l'inventaire de 1984 et en l'appliquant aux superficies mentionnées dans l'inventaire forestier national de 2003, nous obtenons les résultats suivants:

1984	2006	2008

Espèce	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Superficie (ha)	Ecart annuel de la superficie ha/an	Superficie (ha)	Ecart annuel de la superficie ha/an
Pin d'Alep (Pinus halepensis)	881300	45	1 073 723	8.75	1 158 533	11 551
Eucalyptus (Eucalyptusspp)	43000	55.7	32 303	-486	29 355	- 569
Chêne Zeen- Afarés (Quercus faginea- Quercus afares)	48000	18.6	45 753	-102	43 922	170
Cèdre (Cedrusspp)	16000	44.2	2798	545	32909	705
Chêne vert (Quercus rotundifolia)	108000	41	143047	1 593		- 4 500
Pin Maritime (Pinus pinaster)	31400	70	2043	-499	28 490	121
Total inventorié	1 127 700,00		1 343 236,00		1 702 818,00	

Les résultats sont obtenus par interpolation des superficies de chaque espèce, à partir des données des IFNs de 1984, 2006 et la révision de 2008.

Cas pour l'espèce Eucalyptus:

 $(1984: 43000 - 2005: 32\ 303 = \underline{10\ 697}).$

Ecart temporel: 22 ans

Ecart annuel de la superficie:10 697 : 22 = 486

Ecart de la superficie $1990 = (1990-1984 = 6 \text{ ans } x \ 486 = 2916 \text{ ha})$

Superficie 1990= Superficie 1984 (43 000) – Ecart (2 916) = 40 084 ha.

Volume 1990 = Superficie 1990 * Volume (m3/ha) = 40 084 * 557 = 22 326 788

Calcul du volume de bois pour les Autres terres boisées fait sur la base des estimations d'experts fixant à 3,7 m3/ha, le volume de bois pour les maquis.

Les volumes des ATB sont déterminés à partir des **estimations d'experts fixant à 3,7 m3/ha** le volume de bois pour les maquis.

La biomasse a été calculée en croisant les valeurs du volume moyen par hectare extrait à partir des données de l'inventaire forestier national de 1984, de la superficie forestière modifiée par rapport aux données de l'inventaire forestier national de 2003 et des données du cadre méthodologique développé par le GIEC.

Espèces inventoriées	Superficie (ha)	Volume	Fact. d'exp. Biomasse	Biomasse/ha	Biomasse totale
inventoriees	(па)	(m3/ha)	- Diomasse		totale
Chene Zeen- Afarés (Quercus faginea- Quercus afarés)	48000	18,6	3,4	36,7	1 760601,6
Cèdre (Cedrus ssp)	16000	44,2	1,3	24,1	386131,2
Chene vert (Quercus rotundifolia)	108000	41,0	3,4	80,9	8 732016,0
Pin d'Alep (Pinus halepensis)	881300	45,0	1,3	25,7	22 684662,0
Pin Matitime (Pinus pinaster)	31400	70,0	1,3	40,0	1 257256,0
Eucalyptus (Eucalytus ssp)	43000	55,7	3,4	85,2	3 664503,0
(A) Superficie totale	1 127700	45,8	2,4	52,1	
(B)Biomasse totale					38 485169,8

(C) Biomasse			
moyenne			34,1
totale (B)/(A)			

Les volumes de la biomasse aérienne et souterraine de la catégorie foret, sont obtenus à partir du volume moyen par ha, de la densité et du facteur d'expansion de la biomasse par ha, appliqués à la superficie totale indiquée dans le tableau T1

La biomasse des ATB est calculée à partir des estimations d'experts réalisées dans le cadre du processus d'évaluation des gaz à effet de serre, qui détermine à 2,68 T/ha le volume de la biomasse dans les maquis.

La valeur par défaut des lignes directrices 2006 du GIEC est celle appliquée pour l'estimation de la biomasse souterraine.

Pour le carbone: Cadre méthodologique développé par le GIEC pour les inventaires nationaux sur les gaz à effet de serre de 2006. La fraction de carbone par défaut retenue par rapport à la biomasse aérienne et souterraine est de 0,47. L'estimation du carbone dans le sol est calculée en utilisant la valeur par défaut du GIEC, qui correspond dans le cas de nos forêts au climat régional Tropical, dry et au HAC soils, soit 38 tonnes de carbone par hectare à une profondeur de 30 cm, rapportée à la superficie forestière totale.

Concernant les ATB, les évaluations d'experts ont déterminées le volume de carbone dans la biomasse à 1,35 T/ha pour les maquis.

3.3.3 Reclassement

	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)										
Catégories FRA	Forêt				Autres terres boisées						
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010			
Biomasse au- dessus du sol	56.8	53.9	52.41	65.45	5.5	6.4	6.8	6.9			
Biomasse souterraine	32	31	30	29	2.6	3.0	3.2	3.4			

Biomasse du bois mort	; -	-	-	-				
Biomasse totale	88.8	84.9	82.41	94.45	8.1	9.4	10	10.6

3.4 Données

Tableau 3a

		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)											
Catégories de FRA 2015		Forêt						Autres terres boisées (ATB)					
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015		
CFRQ	Total matériel sur pied	76	72	70	88	89	7.6	8.8	9.4	9	9.5		
CFRQ	dont conifères	31	24	20	31	30	5.1	5.9	6.3	6	6.4		
CFRQ	dont feuillus	45	48	50	57	59	2.5	2.9	3.1	3	3.1		

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)				
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010	
1ère	Pinus halepensis	Pin d'Alep	42	46	48	53	
2ème	Eucalyptus	Eucalyptus (toutes espèces confondues)	2.2	2	1.8	1.57	
3ème	Cedrus ssp	Cèdre de l'Atlas	0.85	1.1	1.2	1.51	
4ème	Quercus faginea- Quercus afares	Chêne Zeen- Afarés	0.9	0.86	0.85	0.81	
5ème	Quercus rotundifolia	Chêne Vert	5	5	6	6.1	
6ème	Pinus pinaster	Pin maritime	2	2	1	1.9	
7ème			0	0	0	0	
8ème			0	0	0	0	

9ème	N/A	N/A	0	0	0	0
10ème	N/A	N/A	0	0	0	0
Restante			23.05	15.04	11.15	23.11
TOTAL			76.00	72.00	70.00	88.00

LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	10cm	Lediamètre à hauteur de poitrine(DHP)sera apporte au diamètre sur écorce mesuré à une hauteur de1,30 m au-dessus du sol ou de30cm au-dessus des contreforts,si ceux-ci ont une hauteur supérieure à un mètre.
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	07cm	N/A
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	N/A	N/A
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT	N/A

VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMETRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMETRE DE 0 CM; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.

Tableau 3c

Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m ³ par hectare et par an) Forêt						
		1990	2000	2005	2010	2015		
CFRQ	Accroissement annuel net	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		
CFRQ	dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		
CFRQ	dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		

Tableau 3d

Catégories	Bio	Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)				
de FRA 2015	For	t	Autres terres boisées (ATB)			

		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
CFRQ	Biomasse aérienne	56.8	53.9	52.41	65.45	66.75	5.5	6.4	6.8	6.6	6.9
CFRQ	Biomasse souterrain		14.4	14	17.6	17.8	2.6	3	3.2	3.4	3.2
CFRQ	Bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		72.00	68.30	66.41	83.05	84.55	8.10	9.40	10.00	10.00	10.10

Tableau 3e

					Carbone	(Millions	de tonnes	métriques)			
	égories RA 2015		Forêt				Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
CFRQ	Carbone dans la biomasse aérienne	26.7	25.3	24.6	30.8	31.4	3	3	3	3.1	3.2
CFRQ	Carbone dans la biomasse souterrain	15 e	14	14	17	17	1	2	2	2	1.5
CFRQ	Sous- total: Carbone dans la biomasse vivante	55	52.7	51.6	64	65	4	5	5	6	4.7
CFRQ	Carbone dans le bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Carbone dans la litière	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Sous- total: Carbone dans le bois mort et la litièrer	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Carbone dans le sol	63	60	58	72	74	3	4	4	4	4
TOTAL		104.70	99.30	96.60	119.80	122.40	7.00	9.00	9.00	9.10	8.70

Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Tier 2	Tier 1
Accroissement annuel net	Tier 2	Tier 2
Biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Bois mort	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse aérienne	Tier 1	Tier 1
Carbone dans la biomasse souterraine	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le bois mort et dans la litière	Tier 1	Tier 1
Carbone dans le sol	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ >Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre
Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre

Carbone dans la biomasse aérienne	Niveau 3: Facteurs d'expansion de la	Niveau 3 : Estimation fondée sur des
Carbone dans la biomasse Souterraine	biomasse propres au pays (nationaux	données répétées et compatibles du niveau
Carbone dans le bois mort et dans la	ou sous-nationaux), ou autres études	3 (niveau pour la situation) Niveau 2
litière	sur la biomasse nationales ou autrement	: Estimation fondée sur des données
Carbone dans le sol	pertinentes pour le pays Niveau 2:	répétées compatibles du niveau 2 ou une
	Application de facteurs d'expansion de	combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau
	la biomasse provenant d'autres pays	pour la situation) Niveau 1 : Autre
	ayant des conditions climatiques et types	
	de forêts similaires Niveau 1: Facteurs	
	d'expansion de la biomasse internationaux/	
	régionaux appliqués par défaut	

3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	N/A	Le cèdre de l'Atlas qui est une essence noble, affiche une tendance à la hausse et arrive même à détrôner les chênes Zeen (faginéa) et afarès de la troisième position.
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	Les volumes sur pied des conifères sont presque deux fois supérieurs à ceux des feuillus.	L'augmentation des résineux s'explique par le quasi recours de leur utilisation dans les reboisements réalisés par le passé. Il faut noter que depuis 2000 un vaste programme de reconstitution et d'extension de la subéraie (chêne liège)
Composition du matériel sur pied	N/A	N/A
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	Les volumes de la biomasse aérienne et souterraine de la catégorie foret, sont obtenus à partir du volume moyen par ha, de la densité et du facteur d'expansion de la biomasse par ha, appliqués à la superficie totale indiquée dans le tableau T1. La biomasse des ATB est calculée à partir des estimations d'experts réalisées dans le cadre du processus d'évaluation des gaz à effet de serre, qui détermine à 2,68 T/ha le volume de la biomasse dans les maquis et le volume de carbone dans la biomasse à 1,35 T/ha.	N/A
Biomasse souterraine	La valeur par défaut des lignes directrices 2006 du GIEC est celle appliquée pour l'estimation de la biomasse souterraine.	N/A
Bois mort	N/A	N/A

Carbone dans la biomasse aérienne	Pour le carbone: Cadre méthodologique développé par le GIEC pour les inventaires nationaux sur les gaz à effet de serre de 2006. La fraction de carbone par défaut retenue par rapport à la biomasse aérienne et souterraine est de 0,47. L'estimation du carbone dans le sol est calculée en utilisant la valeur par défaut du GIEC, qui correspond dans le cas de nos forêts au climat régional Tropical, dry et au HAC soils, soit 38 tonnes de carbone par hectare à une profondeur de 30 cm, rapportée à la superficie forestière totale.	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort	On ne dispose pas de données fiables sur les quantités de bois mort et de carbone dans la litière	N/A
Carbone dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	N/A	N/A

	Autres commentaires généraux au tableau
N/A	

4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition	
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.	
Produit forestier non ligneux (PFNL))	tiens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le ois.	
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de a forêt.	
Catégorie	Définition	
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.	
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.	
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu	
dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.	

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	DGF Direction Générale des Forêts 2003	Forêt de production, protection, pour la conservation, d'utilité sociale	2000	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale Définition

Forêts de production	Il s'agit des forêts qui se trouvant dans les zones à étage bioclimatique humide et subhumide et dont la production est constituée notamment de bois d'œuvre
Forêts de protection	Il s'agit des forêts localisées au niveau des zones à forte pente dont le rôle principal est la protection des sols contre toute forme de dégradation (érosion hydrique, érosion éolienne,) et constituées particulièrement de forêts dégradées et maquis.
Forêts pour la conservation	Il s'agit des forêts localisées au niveau des aires protégées (Parcs nationaux réserves naturelles, centre cynégétique)
Forêts d'utilité sociale	Il s'agit des forêts qui se trouvent à proximité des agglomérations et qui ont un caractère récréatif

4.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficie en 2000 (ha)
Forêts de production	561 526
Forêts de protection	842 290
Forêts pour la conservation	172 800
Forêts d'utilité sociale	2 800
Total	1 579 416

Source DGF 2003:

Les forêts pour la conservation et d'utilité sociale sont identifiées, délimitées et cartographiées. Les données qui s'y rapportent sont donc précises.

Concernant les forêts de production et de protection, l'IFN a établi des rapports de 40% pour les forêts de production et de 60% pour les forêts de protection.

4.3 Analyse et traitement des données nationales

4.3.1 Ajustement

Puisque la totalité de la superficie classée dans la catégorie forêt a été répartie selon les différentes fonctions, le calibrage n'est pas nécessaire.

Classe nationale	Superficie (ha)	Superficie calibrée (ha)

Forêts de production	561526	561526
Forêts de protection	842 290	842 290
Forêts pour la conservation	172 800	172 800
Forêts d'utilité sociale	2 800	2 800
Total	1 579 416	1 579 416

4.3.2 Estimation et prévision

Les forêts pour la conservation et d'utilité sociale ont quasiment été classées ou réalisées dans les années 1980. Depuis, leur superficie n'a pas significativement évoluée et a de ce fait été considérée constante.

Pour les forêts de production et de protection, ce sont les ratios déterminés par l'IFN (40 et 60%), qui ont servi de base pour le calcul de leurs superficies présentées ci-dessous:

Fonction	Forêt				
	1990	2000	2005	2010	
Production	596 422	561526	544 078	526630	
Protection	894 634	842 290	816 118	789946	
Conservation	172 800	172 800	172 800	172 800	
Utilité sociale	2 800	2 800	2 800	2 800	
Total	1 666 656	1 579 416	1535796	1 492 176	

Les données indiquées ci-dessus concernent seulement les terres

4.3.3 Reclassement

4.4 Données

Tableau 4a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
Categories	ue FKA 2013	1990	2000	2005	2010	2015
CFRQ	Forêt de production	596	562	544	526	526
CFRQ	Forêt à usages multiples	906	852	827	1227	1265

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	Liège	Quercussuber	N/A	5
2ème	N/A	N/A	N/A	N/A
3ème	N/A	N/A	N/A	N/A
4ème	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	

2010	
Nom de la monnaie locale	Dinar Algérien

	Catégorie
Produits végétaux/matière première	

Aliments
Fourrage
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques
Matière première pour la préparation de colorants et teintures
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction
Plantes ornementales
Exsudats
Autres produits végétaux
Produits animaux/ Matière première
Animaux vivants
Cuirs, peaux et trophées
Miel sauvage et cire d'abeille
Viande de brousse
Matière première pour la préparation de médicaments
Matière première pour la préparation de colorants
Autres produits animaux comestibles

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Autres produits animaux non comestibles

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)		
Annee	Extraction totale de bois	dont bois de feu	
1990	124	62.4	
1991	172	123.5	
1992	138.7	58.6	
1993	239.2	62.5	
1994	165.9	46.4	
1995	193.8	59.3	
1996	189.9	52.8	

1997	202.7	70.6
1998	221.7	101.9
1999	201.5	111.1
2000	185.5	70.2
2001	129.6	39.4
2002	121.1	44.4
2003	164.2	128.5
2004	184.4	89.8
2005	140.8	96.4
2006	141.1	87.5
2007	152.3	106
2008	120.9	58.06
2009	139.3	76.1
2010	135.3	61.1
2011	118.8	44.5

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 1	Tier 1
Forêt à usages multiples	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catágania	Commentaires sur les	Commentaires sur les
Catégorie	données, les définitions, etc.	tendances indiquées

Forêt de production Les forêts de production se composen de peuplements de plus de 300 sujets à l'état de futaie. Elles sont constituées essentiellement de chêne liège, de chê zeen, d'eucalyptus et de pin maritime, pin d'Alep et de cèdre de l'atlas.		N/A	
Forêt à usages multiples	N/A	N/A	
Extraction totale de bois	N/A	N/A	
Valeur commerciale des PFNL	N/A	N/A	

Aut	res commentaires généraux au tableau
N/A	

5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
dont la production d'eau propre (sous- catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
dont la stabilisation des côtes (sous-catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
dont la lutte contre la désertification (sous- catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
dont la maîtrise des avalanches (sous- catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation (souscatégorie) (sub-category)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
dont d'autres fonctions (sous-catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
dont la récréation publique (sous-catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
dont le stockage ou le piégeage du carbone (sous-catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
dont des services spirituels ou culturels (sous-catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
dont d'autres fonctions (sous-catégorie)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

5.2.3 Données de base

534 1 44 44	4 1 1 7 4 1	

5.3 Analyse et traitement des données nationales

5.3.1 Ajustement

5.3.2 Estimation et prévision		

5.3.3 Reclassement

5.4 Données

Tableau 5a

	1 FD 4 4015	Superficie forestière (1000 hectares)				
Categori	es de FRA 2015	1990	2000	2005	2010	2015
CFRQ	Protection du sol et de l'eau	969	1017	992	1392	1430
CFRQ	dont la production d'eau propre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	dont la stabilisation des côtes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	dont la lutte contre la désertification	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	dont la maîtrise des avalanches	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CTRQ	dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
(FRG)	dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

	Autre
N/A	

Tableau 5b

Catégories		Superficie forestière (1000 hectares)				
de FRA 2015	1990	2000	2005	2010	2015	
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A	N/A	N/A		
dont la récréation publique	N/A	N/A	N/A	N/A	5	
dont le stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	

dont des services spirituels ou culturels	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au- dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	Tier 1	Tier 1
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Tier 1	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
 Valeurs culturelles ou spirituelles Récréation publique Services spirituels ou culturels Autre 	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	La majeure partie des forêts algériennes contribuent à la protection du sol et de l'eau.	N/A
Production d'eau propre	Plusieurs eaux minérales sont issues de sources se trouvant en forêts.	N/A

Stabilisation des côtes	Une bonne partie des forêts littorales (front côtier) contribuent au renforcement de la stabilité côtière et celle du trait de côte.	N/A
Lutte contre la désertification	Le pays se situant sur une zone sensible à la désertification toutes les forêts contribuent à la lutte contre la désertification.	La totalité des forêts situées en zones aride, semi arides et sub- humides sèches contribuent activement à l'atténuation du processus de désertification et de dégradation des sols
Maîtrise des avalanches	N/A	N/A
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risqué d'inondation	N/A	N/A
Autres fonctions de protection	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A
Récréation publique	Les forêts récréatives sont en cours de classement elle couvrent une superficie de 4 945 ha.	N/A
Stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A
Services spirituels ou culturels	N/A	N/A
Autres services écosystémiques	Contribution à la recharge des nappes d'eau, notamment en zones de montagne.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau	
N/A	

6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	DGF Direction Générale des Forêts 2003	Forêt de production, protection, pour la conservation, d'utilité sociale	2000	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Voir 4.2.2	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

6.2.3 Données de base

Voir 4.2.3			

6.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1		

6.3.2 Estimation et prévision

Voir 4.3.2			

6.3.3 Reclassement

6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015			Superfici	ie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010	2015	
CFRQ	Conservation de la biodiversité	165	165	165	165	165	
CFRQ	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	119	119	119	119	119	

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Conservation de la biodiversité	Tier 1	Tier 1
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie Niv	our la situation Niveau pour la tendance indiquée
---------------	---

Conservation de la biodiversité Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
---	---	--

6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	Les forêts de conservation sont celles qui en raison de leur particularité sont classées dans des aires protégées, notamment dans les territoires des parcs nationaux.	N/A
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau	
N/A	

7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

7.2.3 Données de base

7.3 Analyse et traitement des données nationales

7.3.1 Ajustement

7.3.2 Estimation et prévision

7.3.3 Reclassement

7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce	Superficie forestière touchée (1000 hectares)		
envahissante ligneuse	2005	2010	
1.	N/A	N/A	
2.	N/A	N/A	
3.	N/A	N/A	
4.	N/A	N/A	
5.	N/A	N/A	
6.	N/A	N/A	
7.	N/A	N/A	
8.	N/A	N/A	
9.	N/A	N/A	
10.	N/A	N/A	
Total	0	N/A	

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
-----------	--------------------------	----------------------------------

Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans	Niveau 3 : Estimation fondée sur des
	l'inventaire forestier ou autre enquête (par	données répétées et compatibles du niveau
	le département de la conservation, par	3 (niveau pour la situation) Niveau 2
	exemple) dans les cinq dernières années.	: Estimation fondée sur des données
	Niveau 2: Évaluation systématique dans	répétées compatibles du niveau 2 ou une
	l'inventaire forestier ou autre enquête (par	combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau
	le département de la conservation, par	pour la situation) Niveau 1 : Autre
	exemple) réalisée il y a plus de cinq ans	
	Niveau 1: Autre	

7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	N/A	N/A

	Autres commentaires généraux au tableau	
N/A		

8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Rapport des Conservations des Forêts de wilaya sur les maladies et insectes ravageur	N/A	N/A	Les chiffres concernant les maladies ont été estimés sur la base des rapports établis par la Direction Générale des Forêts et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
2	Bilan annuel des incendies de forêts	superficie par type d'occupation	annuel	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

N/A	N/A			
8.2.3 Données de base				
8.3 Analyse et traitement des donne 8.3.1 Ajustement	ées nationales			
8.3.2 Estimation et prévision				
8.3.3 Reclassement				

8.4 Données

Tableau 8a

		1000 hectares et nombre d'incendies									
	gories A 2015	20	2003		04	2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
CFRQ	Superficie totale des terres brûlées	11.9	N/A	31.9	N/A	28.3	N/A	16.9	N/A	47.9	N/A
CFRQ	dont la superficie forestière brûlée		N/A	7.01	N/A	14.28	N/A	8.61	N/A	23.45	N/A

Cat	égories	20	08	20	2009		2010		2011		2012	
de FRA 2015	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#		
CFRQ	Superficie totale des terres brûlées	26	N/A	26.1	N/A	30.6	N/A	19.9	N/A	82.5	N/A	
CRQ	dont la superficie forestière brûlée		N/A	11.77	N/A	11	N/A	9.04	N/A	48.75	N/A	

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
1	Chenille processionnaire du Pin	2007	218.66
1	Chenille processionnaire du cèdre(bonjéani)	2007	1.68
1	Lymantria dispar	2007	4.41
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Tier 3	Tier 3

	• Insectes	Tier 2	Tier 2
1	 Maladies 		
	 Événements météorologiques graves 		

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Niveau 3 : Routines nationales de surveillance des incendies Niveau 2 : Enquête par télédétection Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
 Insectes Maladies Événements météorologiques graves 	Niveau 3 :Enquête systématique, à partir de données d\'inventaire ou d\'évaluation aérienne des dommages, par exemple Niveau 2 :Données d\'archives Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	N/A	N/A
Insectes	N/A	N/A
Maladies	N/A	N/A
Événements météorologiques graves	N/A	N/A

	Autres commentaires généraux au tableau
N/A	

9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

Catégorie	Définition
	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	14.41

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
	Tier 3 : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat Tier 2 : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) Tier 1 : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	N/A

Autres commentaires généraux

10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oe#uvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

10.2 Données nationales

10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

10.2.3 Données de base

		_	
FRA	2015 -	Country Report.	Algeria

10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015	Nationale		Sous-nationale		
	Nationale	Régionale	Provinciale/étatique	Locale	
Politiques soutenant la gestion durable des forêts	yes				
dont dans les forêts domaniales	yes				
dont dans les forêts privées	yes				
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	yes				
dont dans les forêts domaniales	yes				
dont dans les forêts privées	no				

10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	La politique du renouveau rural mise en œuvre depuis 2009 a pour principal objectif la gestion durable des ressources naturelles dont les forêts. Cette politique vise à prendre en charge l'amélioration des conditions de vie de la population rurale afin de diminuer la pression sur les ressources naturelles.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	La loi portant régime générale des forêts a été promulguée en 1984 et modifiée en 1991. Cette loi jugée insuffisante et dépassée un code forestier est en voie d'élaboration.

Autres commentaires généraux		

11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Opinion d'expert	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation	yes
des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	

11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	Le Conseil National Interprofessionnel du Liège (CNIL) qui est une Platform de concertation entre tous les intervenants de la filière liège.

Autres commentaires généraux

12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
dont domaine forestier permanent (sous- catégorie)	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

12.2 Données nationales

12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires	
1	N/A	N/A N/A		N/A	
2	N/A	N/A	N/A	N/A	
3	N/A	N/A	N/A	N/A	
4	N/A	N/A	N/A	N/A	

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

12.2.3 Données de base

Le domaine forestier permanent se compose de toutes les terres boisées sans distinction de la nature juridique (forets du domaine public de l'Etat ou forêts privées). Il est régi par la loi 84-12 du 23 Juin 1984, modifiée

et complétée, qui n'autorise l'affectation de terres forestières à un régime autre que forestier, que pour cause d'utilité publique.

Les forêts privées sont aussi soumises au régime général des forêts, qui interdit tout changement d'affectation sauf disposition particulière liée à une utilité publique.

1.2.4

12.3 Analyse et traitement des données nationales

12.3.1 Ajustement

12.3.2 Estimation et prévision

1.2.6

12.3.3 Reclassement

1.2.7

12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente		
CFRQ	dont domaine forestier permanent	1492

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 1
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3: Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2: Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1: Autre
Forêt destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3: Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2: Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1: Autre

12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.		
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente		
Forêt destinée à rester forêt permanente	Domaine forestier permanent		

Autres commentaires généraux

13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires	
1	Opinion d'expert	N/A	N/A	N/A	
2	N/A	N/A	N/A	N/A	
3	N/A	N/A	N/A	N/A	
4	N/A	N/A	N/A	N/A	

13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

13.3 Données

Tableau 13a

Catégorie		Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
	% de la superficie forestière totale		Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes	chantillonnag de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	N/A	N/A		yes				
Autres évaluations de terrain	N/A	N/A						
Actualisation sur la base d'autres sources	N/A	N/A						
Estimation d'experts	N/A	N/A						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	no
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	no
3 Autres (veuillez documenter)	yes
4 Aucun	

Autres (veuillez documenter)

Les conservations des forêts actualisent les donner d'après leur observation sur terrain et les transmettent à la DGF.

13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

A 4	, •	, ,	
A liftec	commentair	ec generaliy	~
luucs	Committentan	cs generauz	1

14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
dont pour la production (sous-catégorie)	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
dont pour la conservation (sub-category)	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Direction Générale des Forêts	N/A	2013	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière avec un plan de gestion	152
dont pour la production	N/A
dont pour la conservation	N/A

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	yes

2 Délinéation des forêts à haute valeur de conservation	yes
3 Considérations sociales/participation communautaire	no

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un	N/A
plan de gestion qui est surveillé annuellement	1 1/12

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 3
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Niveau 3 : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. Niveau 2: Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme Niveau 1 : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Niveau 3 : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance Niveau 2 : Rapports de gestionnaires forestiers ou autres sources de documentation Niveaux 1 : Autre

14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

La législation forestière dispose de l'assujettissement de l'ensemble des forêts (incluant également les maquis compris dans les forêts) à un plan d'aménagement. A ce titre, 1 200 000 ha de forêts ont fait l'objet d'études d'aménagement et 300 000 ha sont en cours d'études.

15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.					
1. Phase de la planification yes					
2. Phase des opérations	yes				
3. Examen des opérations	no				

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Niveau 3 : Documentation gouvernementale (nationale ou sous- nationale) sur les contributions des parties prenantes Niveau 2 : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes Niveaux 1 : Autre

15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Phase de planification	Les études d'aménagement découle sur un plan de gestion élaboré en concertation avec la population riveraine.
Phase des opérations	La mise en œuvre des plans de gestion des forets implique des entreprises forestières employant les riverains des forets.
Examen des opérations	Cette phase concerne l'administration forestière.

Autres commentaires généraux

16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

16.2 Données

Tableau 16a

	ification ionale de la		Superficie forestière (1000 hectares)						
	des forêts	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
CFRQ	FSC	0	0	0	0	0	0	0	
CFRQ	PEFC	0	0	0	0	0	0	0	
CFRQ	Autre	0	0	0	0	0	0	0	
		2007	2008	2009	2010	2011	2012		
CFRQ	FSC	0	0	0	0	0	0		
CFRQ	PEFC	0	0	0	0	0	0		
CFRQ	Autre	0	0	0	0	0	0		

Tableau 16b

Certificatio	on nationale	Superficie forestière (1000 hectares)						
de la gestio	n des forêts	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CFRQ	1.Nom	0	0	0	0	0	0	0
CFRQ	2.Nom	0	0	0	0	0	0	0

CFRQ	3.Nom	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
CFRQ	1.Nom	0	0	0	0	0	0	
CFRQ	2.Nom	0	0	0	0	0	0	
CFRQ	3.Nom	0	0	0	0	0	0	

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Tier 1
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 1

16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts
Certification nationale de la gestion des forêts	Certification nationale de la gestion des forêts

Autres commentaires généraux

17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	 Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent: Produits: bois rond, bois de sciage, biomasse; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux. Services: y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

17.2 Données nationales

17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Direction Générale des ForetsDGF et lois de finances	Recettes forestièresDépenses publiques	N/A	Les données relatives aux recettes forestières sont puisées à partir des bilans de la DGF et les dépenses publiques à partir des lois de finance et des bilans d'exécution des programmes d'investissement.
2	Direction Générale des Forets DGF et lois de finances	Recettes forestières Dépenses publiques	N/A	Les données relatives aux recettes forestières sont puisées à partir des bilans de la DGF et les dépenses publiques à partir des lois de finance et des bilans d'exécution des programmes d'investissement.
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

17.3 Données

Tableau 17

Catágorias do EDA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)			
Catégories de FRA 2015	2000	2005	2010	
Recettes forestières	458117	337978	391145	
Dépenses publiques relatives aux forêts	4126000	8179453	9000000	
	2000	2005	2010	
Nom de la monnaie locale	Dinar algérien	N/A	N/A	

17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	Les recettes forestières constituent l'ensemble des redevances perçues par l'Etat au titre de la vente des produits et sous produits forestiers, de la location des parcours et des terres labourables et des concessions. Les usages accordés à titre gracieux aux riverains, ne font pas apparaître la valeur réelle des biens et services procurés par la forêt. Les principales recettes proviennent de la vente du liège.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Le montant du financement extérieur mentionné pour l'année 2000 concerne le montant des dépenses réelles imputées sur le prêt n° 7168 ALG accordé par la Banque mondiale pour le financement du premier projet emploi rural (PER I). Le montant du financement externe affiché pour l'année 2005, représente les paiements effectués sur le prêt n° 7168-DZ, accordé par la Banque mondiale au titre du financement du deuxième projet emploi rural (PER II), dont le montant total est de 95 millions d'USD et une partie (171 000 USD soit 13,7 millions de dinars algériens) sur le prêt n°581-DZ, accordé par le Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA) pour le financement du projet pilote de développement de l'agriculture dans le bassin versant de Oued Saf Saf .Il convient de noter que les prêts ont été annulés ou réglés par anticipation au courant de l'année 2006.
Autres commentaires généraux au tableau	N/A

Autres commentaires généraux

18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
dont appartenant à l'État à l'échelle nationale (sous-catégorie)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous- national (sous-catégorie)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
dont appartenant à des particuliers (sous-catégorie)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées (sous-catégorie)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/ tribales (sous-catégorie)	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.

Autres formes de droits de	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories
gestion	susmentionnées.

18.2 Données nationales

18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : Direction Générale des Forets.	Propriété foncière	2008	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Propriété publique	Toutes les terres forestières n'appartenant pas à des privés sont classées dans le domaine public forestier national.
Propriété privée	Terres forestières individuelles privées ou en copropriété n'appartenant pas au domaine public forestier national.
N/A	N/A
N/A	N/A

18.2.3 Données de base

Catégories nationales	Superficie 2008	9/0
Forêts domaniales	1142 000	76.5
Forêts privées	350 000	23.5
Total	1 492 000	100

Les superficies indiquées concernent uniquement les terres occupées par les forêts.

18.3 Analyse et traitement des données nationales

18.3.1 Ajustement

18.3.2 Estimation et prévision

Le pourcentage proposé plus haut a été appliqué aux surfaces forestières pour 1990, 2000 et 2005

18.3.3 Reclassement

18.4 Données

Tableau 18a

Californi	J. ED A 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
Categor	ies de FRA 2015	1990	2000	2005	2010
CFRQ	Propriété publique	1275	1208	1175	1557
CRO	dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	N/A	N/A	N/A	N/A
СРО	dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous- national	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Propriété privée	392	371	361	361
CFRQ	dont appartenant à des particuliers	0	0	0	0
CPAG	dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0	0
CRG	dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0

CFRQ	Propriété inconnue	0	0	0	0
TOTAL		1667.00	1579.00	1536.00	1918.00

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 3	Tier 2
Propriété privée	Tier 2	Tier 2
Propriété inconnue	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2:Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	
Administration publique	1275	1208	1175	1557	
Particuliers	0	0	0	0	
Sociétés privées	0	0	0	0	
Collectivités	0	0	0	0	
Autre	0	0	0	0	
TOTAL	1275.00	1208.00	1175.00	1557.00	

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 2	Tier 2
Particuliers	N/A	N/A
Sociétés privées	N/A	N/A

Collectivités	N/A	N/A
Autre	N/A	N/A

18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées	
Propriété publique	Toutes les forêts autres que celles de nature juridique privée, sont propriété de l'Etat et sont donc classées dans le domaine public de l'Etat.	N/A	
Propriété privée	Les forêts privées sont celles qui existent sur des terres de nature juridique privée et sont soit propriété individuelle de particuliers ou en propriété indivise.		
Propriété inconnue	N/A	N/A	
Droits de gestion	Toutes les forêts, qu'elles soient publiques ou privées, sont soumises au régime général des forêts. La gestion, l'aménagement et l'exploitation des forêts privées sont soumis au contrôle de l'administration des forets. Les revenus tirés de l'exploitation des forêts privées reviennent en totalité aux propriétaires.	N/A	

Autres commentaires généraux au tableau	
N/A	

19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

19.2 Données nationales

19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	MADR/ Direction des statistiquesDGF / Direction de la planification	N/A	2003	N/A
2	Rapport sur la situation du secteur agricole Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable.	Production primaire de biens, Fourniture de services	2003 2008	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Ouvrier	Personnel effectuant des travaux manuels de toutes les activités forestières
Agent de maîtrise	Personnel qualifié réalisant des opérations d'abattage, d'élagage
Technicien	Personnel Chargé du marquage et des mesures dendrométriques
Ingénieur	Personnel de conception et d'application chargé du Contrôle et suivi des travaux

19.2.3 Données de base

Types d'emploi	1990	2000	2005
Emploi permanent	25 000	20 500	13 437
Emploi temporaire (en EEP)	23 000	28 050	82 434
Total	48 000	48 550	95 871

EEP= équivalent emploi permanent

Les données concernant les années 2000 et 2005, sont tirées directement à partir des bilans de l'emploi de la Direction Générale des Forets; celles de 1990 ont été estimées. En effet, les emplois à titre indépendant étaient plus importants en 1990, compte tenu la forte exploitation des ressources forestières et les emplois temporaires moins importants au vue de la consistance des programmes forestiers des années 1990.

19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
CFRQ	Emploi dans le secteur forestier	48	49	96	59
CFRQ	dont de sexe féminin	N/A	N/A	N/A	N/A

19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans le secteur forestier	Sont classés dans cette catégorie, tous les emplois liés aux activités à d'exploitation et de valorisation des ressources forestières et 'exécution des programmes de protection et d'équipement des forêts.	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Les données concernent uniquement les emplois créés dans le cadre de la production primaire de biens.

20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A	N/A	n.d

20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A

Autres commentaires généraux

21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015
- FRA 2015 Termes et Définitions

21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

21.2 Données nationales

21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	PNR	Superficie plantations	2000	N/A
2	Plan quinquennal 2015-2019	N/A	2013	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)		
	2020	2030	
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	2200	2600	

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)		
Categories de FKA 2013	2013		
Forêts destinées à la conversion	0		

21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	La cadence de plantation est fixée à 60 000 ha par an à ce titre il est attendu d'augmenter la superficie forestière d'au moins 40 000 ha par an.
Forêts destinées à la conversion	N/A

Autres commentaires generaux			